

Le vaudeville Beaudoin-Dobbie... le triomphe de Chrétien

Une analyse de
PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
Ottawa

À un terme du brouhaha des séances du comité parlementaire Beaudoin-Dobbie, un seul des trois grands partis fédéraux pouvait déclarer « mission accomplie »: les libéraux de Jean Chrétien.

Dans les officines du parti de l'opposition, on était bien heureux, le week-end dernier, des résultats obtenus. Aux vues des stratégies libérales, le rapport du comité parlementaire sur le renouvellement du Canada représentait une belle occasion de marquer des points sur le plan électoral.

C'est dans cette optique que s'explique la dissidence libérale sur la réforme du Sénat. Ce n'est pas tellement que le caucus libéral était opposé à la proposition des conservateurs de recommander une Chambre haute, élue et plus représentative des régions, mais guère plus efficace. Cela venait plutôt du bureau du chef Jean Chrétien, selon les propos recueillis par *La Presse*. « Le positionnement électoral a compté pour beaucoup. Ça ne coûte pas cher de faire dissidence là-dessus, et ça peut rapporter gros », commente une source libérale.

Ainsi, les libéraux ont fait écrire dans le rapport Beaudoin-Dobbie qu'ils recommandent de garantir à un Sénat réformé un droit de veto absolu sur tous les projets de loi de la Chambre des communes, à l'exception des projets de loi de crédit. Une position qui est beaucoup plus précise que celle adoptée une semaine plus tôt à l'issue du congrès biennal du parti...

Les libéraux peuvent ainsi se permettre d'affirmer aux électeurs de l'Ouest, qui favorisent majoritairement un Sénat triple-E (élu, égal et efficace), qu'ils sont

avantagé à l'écoute de leurs préoccupations que les conservateurs et néo-démocrates, ces derniers ayant souscrit à la recommandation du parti au pouvoir.

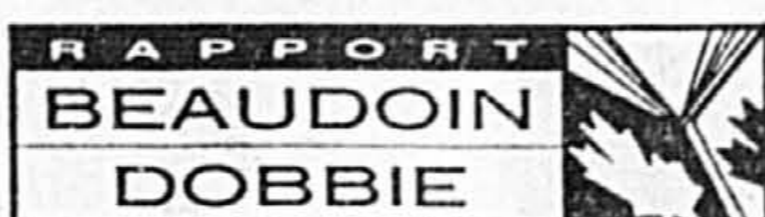
Le chef libéral Jean Chrétien n'a pas tardé à capitaliser sur cette opportunité dessinée par ses stratèges. Lundi dernier, le lendemain de la publication du rapport du comité parlementaire, il était à Winnipeg pour déclarer devant un auditoire que le Parti libéral était le seul sur la scène fédérale à réclamer un Sénat efficace.

Le caucus divisé

Contrairement à la dissidence inscrite au sujet de la réforme du Sénat, celles indiquées au chapitre sur le partage des compétences entre Ottawa et les provinces reflètent bien une division au sein du caucus libéral.

Selon les informations recueillies par *La Presse*, trois députés libéraux, tous du Québec, se sont levés à la réunion du caucus libéral du mercredi 26 février — à laquelle tous les députés et sénateurs libéraux ont pris connaissance du rapport Beaudoin-Dobbie — pour défendre un transfert de pouvoir similaire à celui proposé par les conservateurs au sein du comité parlementaire. Il s'agit de Marcel Prud'homme, Paul Martin et Warren Allmand.

Mais la majorité du caucus était contre un transfert des compétences jugé trop favorable au gouvernement du Québec. Dans le domaine du développement régional, une vache sacrée fort utilisée par les libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir, et de la culture, le caucus a préféré proposer un pouvoir concurrent avec prépondérance provinciale. Le rapport Beaudoin-Dobbie ouvre pour sa part une porte à la reconnaissance d'un pouvoir



législatif exclusif aux provinces dans ces domaines.

La main de Trudeau

Le rumeur voulant que l'ex-premier ministre Pierre Trudeau soit directement intervenu auprès du caucus libéral sur la question du partage des compétences a circulé sur la colline parlementaire la semaine dernière. Selon nos informations, M. Trudeau aurait communiqué par téléphone avec certains de ses alliés au Sénat, notamment MM. Allan McEachen et Peter Stollery, tous deux membres du comité Beaudoin-Dobbie.

« Mais il ne faut pas y voir un hypercomplot trudeauiste. Dans un vote secret au sein du caucus, une majorité s'opposerait de toute manière à une importante dévolution des pouvoirs fédéraux en faveur du Québec », soutient une autre source libérale.

Avant même que l'ensemble du caucus libéral n'ait pris connaissance de la première version du rapport du comité parlementaire rédigée par les conservateurs, les stratèges du parti avaient tenté de tirer profit du partage des pouvoirs proposé par le comité. *Le Citizen*, quotidien de la capitale fédérale, titrait en manchette le mercredi 26 février, au lendemain de la présentation du budget: « Les conservateurs proposent un transfert majeur des pouvoirs au Québec », citant des sources libérales.

Un triomphe gâché

En plus d'avoir planifié de se démarquer des conservateurs et des néo-démocrates, les libéraux n'ont pas voulu que les membres conservateurs du comité

puissent triompher devant les caméras au cours des « émissions spéciales » prévues à l'horaire des grands réseaux de télévision le vendredi 28 février.

Le rapport du comité devait être déposé à midi ce jour-là, laissant amplement le temps aux grands réseaux de préparer une couverture en direct de l'événement ainsi que leurs bulletins de nouvelles de la journée.

« Nous n'avons pas changé nos propositions au cours de la dernière semaine des travaux du comité, si ce n'est quelques clarifications du texte ici et là », dit une source conservatrice. « Mais le tout a été retardé pour des peccadilles, les libéraux ne se présentant pas à des réunions, ou arrivant en retard ».

Le mardi 25 février, une réunion du comité de rédaction et des conseillers juridiques des trois partis était prévue à 9 heures le matin. Les libéraux ne se sont pas présentés et n'ont pas averti les autres de leur absence. « Après avoir attendu toute la journée de mardi et après que les libéraux se soient présentés deux heures en retard le lendemain avec une liste de points majeurs à renégocier, nous avons indiqué le jeudi matin que ce rapport serait le nôtre. Les libéraux étaient alors libres de le signer ou non ».

Les libéraux contestent cette version des faits, soutenant que les conservateurs ont proposé à la dernière minute un partage des pouvoirs sur lequel personne ne s'était entendu.

« Mais lorsque les libéraux ont vu que nous n'étions pas disposés à bouger sur le contenu, ils se sont attaqués au processus. Notamment le vendredi, où ils ont demandé de nombreuses modifications aux textes pour faire éliminer les références à l'épisode du rapatriement de la

Constitution en 1982, entre autres », ajoute un conservateur.

On connaît la suite. Ce n'est que deux heures avant l'heure fatidique de minuit le vendredi que les membres du comité ont remis au greffier une feuille sur laquelle les membres du comité avaient apposé leurs signatures. Les co-présidents ont aussi remis une version du rapport accompagnée de nombreuses modifications à apporter au libellé.

Jouer le jeu

Au terme de tout ce brouhaha, les néo-démocrates étaient frustrés devant la démarche des libéraux, soutenant qu'il n'était pas approprié pour les partis fédéraux de tenter d'inscrire leur programme dans le rapport. Ils avaient pour leur part accepté de jouer le jeu, évitant d'indiquer leur dissidence sur les grandes questions. Mais ils ont perdu l'occasion que leur aurait offert une fin de parcours harmonieuse de prendre tout le crédit pour l'inscription d'un « pacte social » dans les propositions du comité.

En ce qui a trait aux conservateurs, le processus constitutionnel qu'ils ont mis de l'avant a encore une fois failli tourner au ridicule, prenant des allures de vaudeville au cours des derniers instants du comité Beaudoin-Dobbie. Ce dernier épisode met un peu dans l'ombre le fait que le comité s'était très bien remis sur pied après un départ fort pénible à l'automne dernier.

Pour les libéraux, il sera toujours temps d'adopter sans dissidence une proposition constitutionnelle qui aura obtenu l'assentiment des premiers ministres provinciaux. Entre-temps, ils se seront démarqués des deux autres formations politiques de manière à se donner des outils pour tenter une percée dans l'Ouest.

Autre coup dur pour Terre-Neuve: plus de pêche commerciale au saumon

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, Terre-Neuve

Nouveau coup dur pour Terre-Neuve: le ministre des Pêches et Océans, John Crosbie, a annoncé vendredi la fermeture, pour cinq ans, de la pêche commerciale au saumon dans cette province, à l'exception du Labrador.

Les pêcheurs touchés, environ 2500, auront droit à une compensation financière allant de 8000\$ à 50000\$ chacun s'ils renoncent à leur permis de pêche.

Pendant ce temps, les pêcheurs commerciaux du Labrador et les pêcheurs sportifs de toute la province pourront continuer à pêcher le saumon, dont les réserves ont sensiblement décliné.

Le ministre Crosbie a affirmé qu'il n'avait pas le choix, et qu'à défaut de prendre les mesures appropriées, le saumon est voué à la disparition. Il a ajouté qu'il ignorait même si la pêche commerciale reprendrait un jour.

On comptait 2979 détenteurs de permis de pêche commerciale au saumon en 1991 à Terre-Neuve, dont 420 au Labrador. A eux tous, ils ont pêché 433 tonnes de saumon, d'une valeur de 2,6 millions.

La pêche pratiquée par Terre-Neuve se répercute sur les réserves de toutes les provinces de la côte Est parce que les Terre-Neuviens prennent les saumons avant que ceux-ci ne remontent leurs rivières d'origine pour aller frayer.

Ottawa a déjà racheté les permis de pêche commerciale en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Les groupes militant pour la conservation des ressources réclamaient depuis des années des mesures similaires pour Terre-Neuve.

La décision fédérale compliquera la vie de plusieurs pêcheurs côtiers, auxquels la pêche au saumon, pratiquée au mois de juin, assure habituellement un revenu en attendant l'ouverture de la saison de pêche des autres espèces.

Et déjà, les Terre-Neuviens ont dû s'ajuster aux réductions de quotas de prises de morue du nord, dont les réserves sont dans un état jugé inquiétant. Les bateaux de pêche hauturière de Terre-Neuve n'ont pas pris la mer depuis des mois.

Ottawa assume 70 pour cent des paiements de compensation, qui atteindront 40 millions si tous les pêcheurs admissibles se font rembourser leur permis.



Le premier ministre Brian Mulroney a participé hier à une entrevue au réseau radiophonique Télémedia au cours de laquelle il a laissé entendre qu'Ottawa ferait des offres plus précises aux provinces que ne l'a fait le comité Beaudoin-Dobbie.

Mulroney pourrait aller plus loin que le comité BD sur le partage des pouvoirs

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney a ouvert la porte à des offres constitutionnelles plus claires et plus précises sur le partage des pouvoirs que ne le propose le rapport du comité parlementaire Beaudoin-Dobbie, déposé il y a une semaine.

« On a jamais dit que ce rapport du comité parlementaire serait le dernier mot. Il y a aura une rencontre des premiers ministres, puis une résolution présentée à la Chambre des communes avec des changements », a déclaré M. Mulroney dans une entrevue accordée au réseau radiophonique Télémedia.

C'est ainsi qu'a répondu M. Mulroney lorsque invité à commenter les critiques formulées plus tôt cette semaine par le premier ministre Robert Bourassa sur le rapport Beaudoin-Dobbie. Insatisfait du partage des compétences proposé, M. Bourassa avait déclaré voir dans ce rapport « un réflexe de fédéralisme dominant ».

Lors d'un point de presse au terme de l'entrevue, M. Mulroney a déclaré comprendre les préoccupations formulées par M. Bourassa. « Le gouvernement fédéral, au cours des dernières décennies, a déformé les intentions des Pères de la Confédération en ayant recours à son pouvoir de dépenser pour envahir les champs de juridiction des provinces », a-t-il dit.

Le rapport du comité parlementaire propose de baliser le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans divers secteurs de compétence exclusive des provinces. Dans son interprétation de ce rapport, M. Mulroney voit plutôt le retrait complet du gouvernement fédéral dans neuf domaines de juridiction exclusive des provinces.

Brian chante le « Ô Canada » tout le temps...

Presse Canadienne
HULL

Le premier ministre Brian Mulroney a proclamé son admiration, vendredi, pour l'hymne national « Ô Canada ».

« Je veux que vous sachiez, a-t-il dit, que je suis un chaud partisan d'Ô Canada, en anglais et en français. Et j'ai quatre enfants qui peuvent le chanter en serbo-croate. « Je suis canadien et j'aime Ô

Canada, et je le chante tout le temps, et je le joue à Baie-Comeau. Il y a des drapeaux canadiens partout. Je crois qu'Ô Canada devrait être joué tout le temps, tout le temps. J'adore Ô Canada. »

La seule question qu'on avait posée à M. Mulroney, pour provoquer cette tirade, était de dire pourquoi les autorités de Baie-Comeau, sa ville natale, ont refusé à l'orchestre du Centre national des arts de jouer Ô Canada au début de leur concert dans cette ville.

Comme dans le cas du défunt accord du lac Meech, le Québec cherche à obtenir un droit de veto sur la réforme des institutions fédérales, ce qui requiert des changements à la formule d'amendement constitutionnel adoptée en 1982.

Ottawa a d'autre part annoncé que la conférence fédérale-provinciale des ministres des affaires constitutionnelles se tiendra à Ottawa jeudi prochain. Le Québec ne participera pas officiellement à la rencontre, mais y déléguera deux observateurs.

Parmi les propositions de réforme qui nécessiteront l'unanimité des provinces, figurent l'enchaînement dans la constitution de la nomination de trois juges civilistes à la Cour suprême par le Québec et la modification de la formule d'amendement constitutionnel.

Plus tôt, au cours d'un discours prononcé devant les membres de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, M. Clark a déclaré qu'il était personnellement opposé à l'attribution d'un droit de veto sur les changements constitutionnels seulement au Québec — une des propositions du rapport Beaudoin-Dobbie.

« Si un droit de veto étendu est nécessaire pour une province, (alors) toutes les provinces doivent avoir le même droit », a dit M. Clark en soulignant qu'ils agissaient là de son point de vue personnel.

Son discours a suivi l'adoption par l'association d'une résolution demandant l'abandon du bilinguisme officiel. Mais M. Clark en a minimisé l'importance en soulignant que la majorité des délégués du congrès s'étaient abstenus et qu'à 158-133 le vote avait été relativement serré.

La date limite du 15 avril pour les offres ne concerne pas les provinces

Presse Canadienne
REGINA

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a nié hier qu'Ottawa mettait en quelle sorte les provinces dans un autocueuseur en fixant la mi-avril comme date limite pour une proposition constitutionnelle finale.

Après avoir rencontré le premier ministre de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, pendant plus d'une heure, M. Clark a précisé que la date limite du 15 avril établie pour répondre au rapport du comité Beaudoin-Dobbie visait le cabinet fédéral et le Parlement, et non pas les provinces.

Plus tôt, dans la semaine, M. Romanow et le premier ministre ontarien Bob Rae avaient blâmé le gouvernement parce qu'il créait une atmosphère d'autocueuseur. Ils avaient comparé les discussions constitutionnelles actuelles aux négociations de 1990 visant à sauver l'accord infructueux du lac Meech.

M. Romanow a dit qu'à son avis Ottawa semblait prendre une mauvaise orientation en convoquant une conférence fédérale-provinciale pour jeudi prochain, et a demandé de nouveau une rencontre officielle des premiers ministres.

Ni le premier ministre Brian Mulroney ni le premier ministre Robert Bourassa du Québec ne doivent participer à cette conférence, mais on attend un certain nombre d'autres premiers ministres provinciaux.

Plus tôt, au cours d'un discours prononcé devant les membres de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, M. Clark a déclaré qu'il était personnellement opposé à l'attribution d'un droit de veto sur les changements constitutionnels seulement au Québec — une des propositions du rapport Beaudoin-Dobbie.

« Si un droit de veto étendu est nécessaire pour une province, (alors) toutes les provinces doivent avoir le même droit », a dit M. Clark en soulignant qu'ils agissaient là de son point de vue personnel.

Son discours a suivi l'adoption par l'association d'une résolution demandant l'abandon du bilinguisme officiel. Mais M. Clark en a minimisé l'importance en soulignant que la majorité des délégués du congrès s'étaient abstenus et qu'à 158-133 le vote avait été relativement serré.

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
DEMAIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	
VOUS OFFRE	«Le Spectrum...»	«La Dodge Spirit: 15000 kilomètres plus tard»	«Le jean»	«Qu'en est-il des verres fumés et de la menace du trou dans la couche d'ozone»	«Habillage intérieur»
CETTE SEMAINE	poétique»				
Un texte de Lucie Côté		Un texte de Denis Duquet	Un texte de Viviane Roy	Un texte de Danielle Bonneau	Un texte de Raymond Bernatchez

MAINTENANT

PAUL

HOUDE

LE

MATIN

DE 5h15 À 8h45

CKAC 73 AM 

LES NOUVELLES ...

15 MINUTES PLUS TÔT



André Gourd représentera le Québec à Toronto

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa a nommé, hier, Me André Gourd chef de poste du Bureau du Québec à Toronto.

Me Gourd a été président de Quebecor Inc. de 1981 à 1991.

De 1973 à 1975, il était adjoint

des ministres des Affaires culturelles et des Communications MM. Jean-Paul L'Allier et Denis Hardy avant de se retrouver au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de 1975 à 1977.

M. Gilbert L'Heureux a pour sa part été nommé président et directeur général de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), un organisme que le ministre responsable

du développement régional Yvon Picotte souhaite éliminer pour le remplacer par des secrétariats régionaux.

M. L'Heureux remplace M. Jacques Gagnon qui a été désigné pour suivre le cours du Collège de la Défense nationale du Canada de Kingston.

L'inspecteur Réal Bolduc de la Sûreté du Québec a été nommé membre à temps plein à la division de la SQ du Comité de déon-

nologie policière pour un mandat de cinq ans.

M. Pierre De Celles a été reconfirmé à son poste de membre de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Me Marcel Aubut, président des Nordiques de Québec, a lui aussi vu son mandat de président du Conseil d'administration du Parc Technologique du Québec métropolitain prolongé de trois ans.

Ottawa va-t-il annuler son contrat avec Oerlikon?

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada devrait annuler son contrat avec Oerlikon Aérospatiale, étant donné sa décision de retirer ses 6000 soldats d'Europe, croit le directeur du Centre de contrôle des armements, M. John Lamb.

Ottawa a chargé Oerlikon, en 1986, de construire 36 sys-

tèmes de défense antiaérienne à basse altitude, au coût de 1,1 milliard. Le projet avait pour but de protéger les bases militaires canadiennes en Europe contre les attaques aériennes à basse altitude.

Mais dans son budget du 25 février dernier, a fait remarquer M. Lamb, le Canada a fait savoir qu'il retirait toutes ses troupes d'Europe avant 1994.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Une saine alimentation fait aussi partie de la prévention



Fondation québécoise du cancer

Montréal (514) 527-2194 Québec (418) 691-9989 Estrie (819) 822-2125 1-800-363-0063

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Cours d'informatique au YWCA

Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Windows Word et Excel sous Windows

Inscription: **955-7766**

Excel, gestion d'information
1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

4 À 7 PERS. MAXIMUM PAR NIVEAU

- 7 NIVEAUX: DÉBUTANTS À AVANCÉS
- Professeurs qualifiés d'expression anglaise
- Le soir: lundi, mercredi ou mardi, jeudi, de 18 h 15 à 21 h 15, ou le SAMEDI de 9 h 30 à 15 h 30
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis — total: 30 heures
- Frais: 195 \$ (tout compris - déductibles)

Entrevue de classement sur rendez-vous

du 9 au 14 mars inclusivement

985-2200

SÉANCE D'INFORMATION CETTE SEMAINE

CCFA C'EST

- 20 ans d'expérience. Près de 20 000 étudiant(e)s. Aux employé(e)s de centaines de compagnies telles que LA PRESSE, The Montreal Gazette, Radio-Canada, Radio-Québec, la CECM, la PSBGM, La Laurentienne, Hydro-Québec.

CENTRE CCFA - ÉCOLE DE LANGUES (Métro Peel) Permis du ministère de l'Éducation 0787

PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COURS D'ANGLAIS INTENSIFS LE SAVIEZ-VOUS?

Selon l'approbation de votre conseiller d'Emploi Canada, vous pouvez obtenir une prolongation de vos prestations pour suivre un cours d'anglais à plein temps.

PROLONGATION POSSIBLE DE VOS PRESTATIONS

CCFA offre un cours d'anglais qui répond aux critères d'Emploi Canada et du ministère de l'Éducation.

FRAIS: 55 \$ par semaine — Minimum de 25 heures

FAITES CARRIÈRE DANS L'UNIVERS DE LA BEAUTÉ

Inscrivez-vous dès maintenant dans la première école d'esthétique au Canada



l'École **ÉDITH SEREI** et obtenez un diplôme internationalement reconnu et recherché par vos futurs clients et employeurs. Sous la supervision personnelle de Mme ÉDITH SEREI

Esthétique • Maquillage/Visagisme • Épilation • Manucure
Soins du corps • Massage • Soins des pieds • Maquillage de scène

849-3035

2015, rue Drummond, suite 700, Montréal H3G 1W7

PERMIS: F40029 Ministère de l'Éducation du Québec
346, Ministry of Colleges and University (Ontario)



ATELIER DE FORMATION

La coopération au développement économique local dans les pays du tiers monde.

Pour les personnes intéressées à travailler dans le secteur de la coopération internationale, le CECI offre un atelier sur l'intervention dans le secteur informel:

- Nature et réalités de l'entreprise informelle dans le tiers monde.
- Ses caractéristiques, son environnement.
- L'entreprise informelle dans le monde.
- La gestion de l'entreprise informelle.
- Les interventions.

Les mardis de 18 h à 21 h, les 17, 24, 31 mars, 7 avril et le samedi 11 avril, de 9 h à 16 h.

Au CECI, 180, rue Ste-Catherine est, 1er étage.

Coût: 60 \$ (frais d'inscription inclus)

Inscription: Contacter Francine Bergeron au 875-9911

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 13 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations. L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-mêmes qu'elle est la meilleure école. Faites votre

propre sondage en demandant aux agences de voyages: *Qu'elle est la meilleure école?* Vous allez alors découvrir que le collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cégep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été fondée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Grâce à sa réputation, le collège accueille régulièrement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

Les entreprises oeuvrant dans le domaine du voyage font appel au service de placement du collège, ce qui facilite grandement les étudiants dans la recherche d'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages. Au cours de la dernière année, les ventes des agences de voyages ont augmenté de 10%, et ce, malgré la guerre du golfe et la récession.

Prochains cours

Les prochains cours de jour débutent le 6 avril et ceux du soir le 7 mai. Vous pouvez aussi profiter de l'été pour acquérir cette formation en suivant les cours de jour en anglais qui débuteront le 25 mai et en français le 30 juin.

La session du 25 mai permet aux étudiants de cégeps et d'universités d'acquérir les outils nécessaires pour pénétrer dans l'industrie du voyage tout en poursuivant leurs études régulières à l'automne.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600. On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre le collège vous offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi le 11 mars à 19h00 et jeudi le 12 mars à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. réserver.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1er étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est). Permis du Ministère de l'Éducation # FA0060

ACADÉMIE LAURENTIENNE

VAL MORIN

45

MINUTES DE MONTREAL

Mon école, c'est toute la différence!

PORTE OUVERTE, DIMANCHE 22 MARS DE 10H00 À 17H00

Venez visiter une école privée pour filles et garçons dans un site enchanteur des Laurentides où les études, les sports et le plein air se marient à merveille.

- Un programme d'études complet: le primaire (4^e à la 6^e) et le secondaire.
- Un programme académique enrichi en français et en anglais, langue seconde.
- Un encadrement personnalisé assuré par un personnel dont la compétence est reconnue.
- Internat ou externat, avec service de transport régional.

TESTS D'ADMISSION

22 mars de 13h00 à 15h00

28 mars de 9h00 à 11h30

4 avril de 9h00 à 11h30

Institution reconnue pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation du Québec. Programme de prêts et bourses disponibles.

Information et inscription: (819) 322-2913

du lundi au vendredi de 9h00 à 20h30

1200, 14e avenue, Val Morin J0T 2R0



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES EXAMENS D'ADMISSION 1992

PROGRAMMES	DATE	HEURE	LIEU DE L'EXAMEN
B.A. 3 ANS B.A. 2 ANS PROFÉDEUTIQUE	11 avril	De 13 h à 16 h Durée: 3 heures	UNIVERSITÉ D'OTTAWA SALLE: 224, pavillon Morisset 65, rue de l'Université
	ou		UNIVERSITÉ LAVAL SALLE: 1D, pavillon De Koninck rue des Sciences humaines Ste-Foy (Québec)
TRADUCTION ESPAGNOLE	13 juin	De 13 h à 16 h Durée: 3 heures	UNIVERSITÉ D'OTTAWA SALLE: à déterminer
INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE*	4 mai	De 9 h à 17 h Durée: 1 journée	EDIFICE JULES-LÉGER SALLE: 663 15, rue Eddy Hull (Québec)
TRADUCTION JURIDIQUE 1) Diplômes en droit	11 avril ou 13 juin	De 13 h à 16 h Durée: 3 heures	Mêmes lieux que pour le B.A.
	4 avril ou	Consulter l'École après le 15 mars	UNIVERSITÉ D'OTTAWA SALLE: à déterminer
	5 mai	Consulter l'École après le 15 mars	UNIVERSITÉ DE MONTREAL SALLE: à déterminer

*INSCRIPTION EN PERSONNE À L'EXAMEN — FRAIS D'INSCRIPTION: 105 \$

*Il est néanmoins recommandé de déposer une demande d'admission avant le 31 mars.

* Demande d'admission obligatoire. Date limite: 31 mars.

A. B. TEST D'APTITUDE AUX ÉTUDES JURIDIQUES: 155 \$ payables d'avance.

Renseignements: École de traducteurs et d'interprètes / Tél.: (613) 564-2346 — Télécopie: (613) 564-2059

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

avis public

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet d'aménagement de plages au lac Memphrémagog (2^e partie).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement invite les personnes, groupes et organismes intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet de la Ville de Magog, d'aménager des plages au lac Memphrémagog à se présenter aux séances d'audience publique. La commission d'enquête et d'audience publique entreprendra alors la deuxième partie de l'audience consacrée à ce projet.

Présentation des mémoires

Lors de ces séances, les commissaires entendront toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé à la commission leur désir de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les séances de la commission sont publiques.

Les mémoires devront être transmis à M. Alain Pépin, directeur général et secrétaire, au plus tard le 27 mars 1992, au 12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 3X2.

À la suite de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, date et horaire de l'audience (2^e partie)

Église Saint-Jean-Bosco (salle communautaire)
 900, rue Sherbrooke
 Magog

Les séances auront lieu à compter du 31 mars 1992, à 19 h 30.

L'information disponible

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience (tenue du 17 au 22 février 1992) ainsi que la transcription de l'enregistrement de cette première partie sont disponibles pour consultation aux endroits suivants:

- | | |
|---|--|
| Magog | Sherbrooke |
| Bibliothèque Memphrémagog
61, rue Merry Nord | Bureau de Communication-Québec
200, rue Belvédère Nord, local R.C. 02 |
- et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission, soit le 17 juin 1992. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. René Beaudet, secrétaire de la Commission, en composant le (418) 644-1241 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le directeur général et secrétaire
 ALAIN PÉPIN



VILLE DE ST-CONSTANT
APPEL D'OFFRES
 RÉGLEMENT No 783-91

Des soumissions scellées dans une enveloppe portant le numéro du règlement mentionné ci-dessus et adressées à la Direction générale de la ville de St-Constant, hôtel de ville de St-Constant, 147, rue St-Pierre, St-Constant (Québec) J5A 2G2, seront reçues jusqu'à 16 heures, le lundi 23 mars 1992 pour des travaux d'égouts et d'aqueduc sur divers routes. Les soumissions scellées seront ouvertes publiquement le même jour à la même heure à l'hôtel de ville de St-Constant.

TRAVAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC		
Égouts sanitaires (quantités approximatives)		
— T.B.A., cl. 5	375 mm de diamètre	41,5 mètres
— T.B.A., cl. 5	600 mm de diamètre	2 031,5 mètres
— T.B.A., cl. 5	750 mm de diamètre	2 439,5 mètres
— Béton-acier, cl. 150	750 mm de diamètre	55 mètres
Égouts pluviaux (quantités approximatives)		
— T.B.A., cl. 5	300 mm de diamètre	193 mètres
— T.B.A., cl. 5	375 mm de diamètre	113 mètres
— T.B.A., cl. 5	450 mm de diamètre	100,5 mètres
— T.B.A., cl. 5	525 mm de diamètre	513 mètres
— T.B.A., cl. 5	675 mm de diamètre	64 mètres
— T.B.A., cl. 5	750 mm de diamètre	109 mètres
Aqueduc (quantités approximatives)		
— Béton-acier, cl. 150	400 mm de diamètre	375 mètres

Pour ce contrat, les plans, devis et cahiers de charges nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles dès le 9 mars 1992 à la Direction générale de la ville de St-Constant, hôtel de ville de St-Constant, 147, rue St-Pierre, St-Constant (Québec) J5A 2G2, moyennant la somme non remboursable de 214 \$, TPS incluse, payée comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de la ville de St-Constant.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte du Canada, payable à la Ville de St-Constant, d'une somme d'au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de garantie égal au même montant et valide pour une durée de 180 jours de calendrier à partir de la date d'entrée des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La ville de St-Constant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation et aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à St-Constant, ce 2 mars 1992.

Direction générale
 Ville de St-Constant

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que KEMPAC/POLYLAB INC., ayant son siège social et principal établissement au 17800, Lapointe, Mirabel, Québec, a fait cession de ses biens le 3 mars 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 mars 1992, à 9 h 30 au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. René-Lévesque ouest, Complexe Guy Favreau, Basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec.

RICHTER & ASSOCIÉS INC.
 SYNDICS DE FAILLITE
 2 Place Alexis Nihon, 22e étage
 Montréal, Québec H3Z 3C2 Téléphone: (514) 934-3497

AVIS
À TOUS LES CRÉANCIERS DE LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (en liquidation)
PRENEZ AVIS qu'une audition aura lieu le 16 mars 1992 au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame est (Salle 14.09), à 9 h 30, dans l'affaire de la liquidation de Les Coopérants, Société mutuelle d'assurance-vie («Les Coopérants») pour adjudication sur une requête visant à la nomination à titre de liquidateur permanent Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., actuellement liquidateur provisoire depuis le 3 janvier 1992 (Dossier C.S. Montréal 500-05-000061-927).
Par ordre de la Cour supérieure du District de Montréal

Avis de vente par soumission
DANS L'AFFAIRE DE: VIANDES TRANSIT INTERNATIONAL LTÉE
VIANDES TRANSBEC INC.
 955, rue Michelin
 Laval (Québec)
 H7L 9Z7

POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., en sa qualité de syndic à la faillite de Viandes Transit International Ltée et Viandes Transbec Inc., demande des soumissions pour l'achat des biens décrits ci-après.

Des soumissions sous pli fermé, portant clairement sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION RE: VIANDES TRANSIT INTERNATIONAL LTÉE ET VIANDES TRANSBEC INC." incluant un chèque visé à titre de dépôt de 20% du montant de la soumission, 10% dans le cas de l'actif immobilier, fait payable à l'ordre de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc. "en fiducie", seront reçues par le syndic soussigné au 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 400, Laval (Québec), H7T 2P6 au plus tard à 13h30, le vendredi 13 mars 1992 pour l'acquisition des éléments d'actifs mentionnés ci-après en bloc ou par lots. Une soumission en bloc doit indiquer la valeur attribuée à chaque lot.

LOT 1: Terrain d'une superficie approximative de 57 000 pieds carrés avec bâtisse d'approximativement 15 200 pieds carrés.

LOT 2: Deux malaxeurs sous vide de marque Lutetia Type 6.

LOT 3: Machineries et équipements composés de balances, emballeuses, etc.

LOT 4: Ameublement et équipement de bureau.

LOT 5: Matériel roulant composé d'un chariot élévateur et de 2 remorques.

TOUS LES LOTS SONT ASSUJETTIS À DES LIENS.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF
 Les biens pourront être inspectés au 955, rue Michelin (Laval) le mardi 10 mars 1992 entre 10h00 et 16h00.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues lors de l'inspection des biens aux frais de la personne intéressée.

CONDITIONS ET RÉSERVES
 Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc. ou à la compagnie débitrice, lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel de soumissions et il en est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
 Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions au bureau de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc., 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 400, Laval, le vendredi 13 mars 1992 à 13h30.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Patrick Sullivan au (514) 956-2000.

POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC.
 Syndic
 Patrick Sullivan
 Administrateur désigné

KPMG - Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne
 2500, boul. Daniel-Johnson
 Bureau 400
 Laval (Québec) H7T 2P6
 Téléphone: (514) 956-2000
 Télécopieur: (514) 956-2001

LA COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE
 600, 4^e rue IBERVILLE, QC J2X 3N2 TEL. 347-3744

APPEL D'OFFRES
TRAVAUX DE FENESTRATION PHASE III
ÉCOLE POLYVALENTE MARCEL LANDRY
 365, avenue Landry
 Iberville (Québec)

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE
 600, 4^e Rue Iberville, Québec J2X 3N2

ARCHITECTES: GIROUX ET VADNAIS, ARCHITECTES
 125, rue St-Charles
 St-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 2C4

La Commission scolaire d'Iberville, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de fenestration, phase III, à l'école Polyvalente Marcel Landry, 365, avenue Landry à Iberville, Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q. chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de la Commission scolaire d'Iberville et obtenus à partir du 5 mars 1992, contre un dépôt de cinquante dollars (\$50), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées, identifiées audit projet et adressées au Service des ressources matérielles, seront reçues à la Commission scolaire d'Iberville, 600, 4^e Rue, Iberville, Québec, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le 31^e jour de mars 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quatorze mille dollars (14 000 \$) à l'ordre de la Commission scolaire d'Iberville, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Iberville, ce 4^e jour de mars 1992.

Pierre Prévost
 Secrétaire général

Société de transport de la Rivière-Sud de Montréal

APPEL D'OFFRES
 Projet: Réaménagement des espaces extérieurs au centre d'opération St-Hubert
 Dossier: P92-003
 Ouverture: 27 mars 1992 à 11 h

La S.T.R.S.M. désire recevoir des offres de firmes habilitées à exécuter des travaux de réaménagement des espaces extérieurs au centre d'opération St-Hubert.

Le document complet d'appel d'offres sera disponible au coût de cinquante dollars (\$50) (argent ou chèque visé) non remboursable, à compter du lundi 9 mars 1992 à 13 h au Service de l'Approvisionnement de la S.T.R.S.M., 1160, boul. Marie-Victorin, Longueuil.

Les soumissions doivent être reçues au 1150, boul. Marie-Victorin à Longueuil au plus tard le 27 mars 1992 à 11 h. Toute soumission reçue après ce délai sera automatiquement rejetée.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la S.T.R.S.M. et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Monsieur Louis Boucher au numéro 514-442-8607.

LA FONDATION DU DIABÈTE JUVÉNILE CANADA

TÉLÉ-DIABÈTE Un service bilingue offert gratuitement par la Fondation du diabète juvénile.

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SANS SAVOIR À QUI LE DEMANDER!

Télé-diabète est un service téléphonique créé pour soutenir moralement les personnes atteintes de diabète et les membres de leur famille. Télé-diabète vous informe de toutes les ressources et de tous les services disponibles.

Ce projet a été réalisé grâce à la générosité de la Fondation Maurice Pollack.

La F.D.J. est un organisme sans but lucratif. No. d'immatriculation aux fins d'impôt fédéral: 04279/31198

Vous pouvez téléphoner du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au (514) 339-1179. LA CONFIDENTIALITÉ DES APPELS EST ASSURÉE.

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
 Vérifiez maintenant votre carte de membre auprès de: SPCA, 525 Jean Talon Ouest, Montréal, Québec, H3H 1Y4

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages C 7, C 8

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

NECROLOGIE

LAHAISE (Brousseau) Juliette
 À Laval, le 13 février 1992, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Juliette Brousseau, épouse de feu L. Adélard Lahaise. Elle laisse dans le deuil sa fille Pierrette, son fils Adélard J. (Marielle Luras), ses petits-enfants: Michèle, Marie-Josée, Nicole, Gilbert et Raymond, ses cinq arrière-petits-enfants, sa sœur Mme Antoinette Rollin, parents et amis. Selon sa volonté, elle ne fut pas exposée. Une cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité. Nous te remercions pour tout l'amour que tu nous as laissé et ta présence est dans nos cœurs.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.M.V.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. D.B.F.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. G.S.G.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. H.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. S.V.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. S.V.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. H.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. S.V.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. H.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.V.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.V.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.C.

REMERCIEMENTS

BRAS (Gaston)
 À la suite du décès de M. Gaston Bras, retraité de la C.C.R., survenu le 27 décembre 1991, son épouse Thérèse, ses fils Pierre (Marie-Claude Filipo) et Raymond ainsi que sa fille-fille Chantal, désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.T.B.N.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues. T.P.R.

Fondation québécoise du cancer
 2075, rue de Champlain
 Montréal (Québec)
 H2L 2T1
 Tel.: (514) 527-2194

UN ENFANT C'EST NOTRE AVENIR
 Votre don peut les guérir

Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer

LEUCAN
 3515 Chemin Côte Ste Catherine
 Montréal, Québec, H3T 1G4
 (514) 731-3696 (1-800) 361-9643

REMERCIEMENTS

Sœur Madeleine Viau, s.n.j.m.
 À la suite du décès de Sœur Madeleine Viau, s.n.j.m., Sœur Joseph Hélène, survenu le 16 février 1992, Mlle Marie-Paule Viau remercie sincèrement les religieux des Saints Noms de Jésus et de Marie de la Maison mère et le personnel de l'infirmerie s.n.j.m. de Valleyfield. Que chacune trouve ici l'expression de ma reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

DONNEZ-MOI DES AILES

Un enfant handicapé, c'est un enfant comme les autres. En lui ouvrant votre cœur, vous lui donnerez des ailes.

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

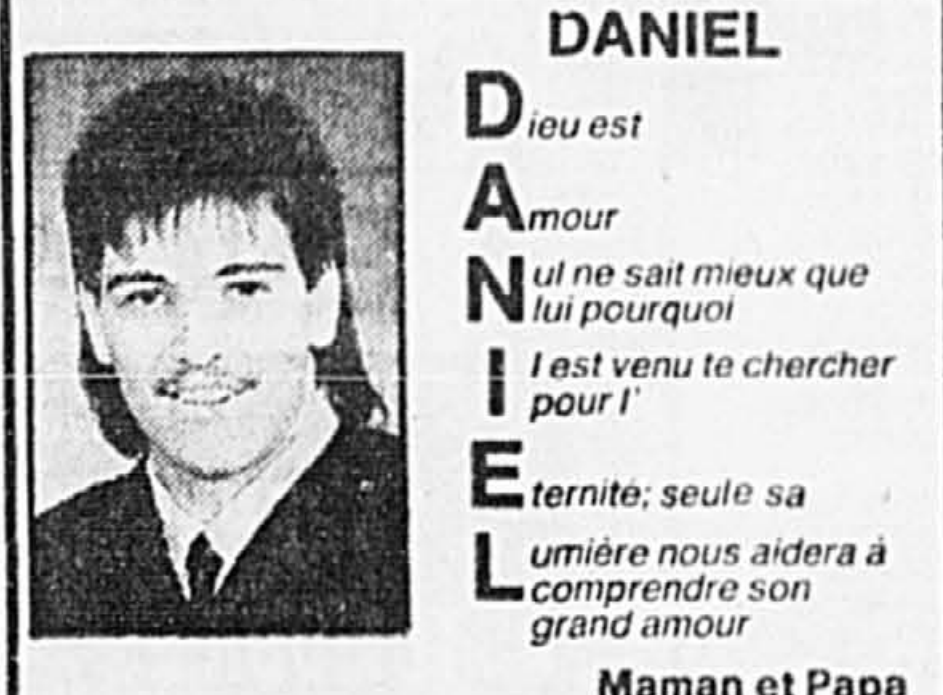
Marc-André Coallier

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5, Tel.: (514) 937-6171

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- BARBEAU (Raymond) Montréal
BEAUBIEN (Jean-Paul) Montréal
BELANGER (Albertine) St-Constant
BELLEAU (Beatrice) Montréal
BIBEAU (Jean-Paul) LaSalle
BISSENETTE (Marie-Thérèse) Montréal
BIJERKE (Walter) Montréal
BRETON (Angéline) Verdun
BRISON (Thouin) Annette
BUZZETTI (Natale) Laval
CHARTRAND (Gabriel) Montréal
COLIZZA (Hélène) Laval-Ouest
DEMERS (Marie-Berthe) Montréal
DI PATRIA (MARCONI) Marie Terrence
GAGNON (Frère Camille) Granby
IGLEBERG DUGAS (Réjeanne) Montréal
JASMIN (Sr José) Ville St-Laurent
LAHAISE (Brousseau) Juliette Laval
LANGLOIS (Jacqueline) Montréal



DANIEL

Dieu est d'Amour... l'ami est venu le chercher pour l'éternité; seule sa lumière nous aidera à comprendre son grand amour

Remerciements 1er ANNIVERSAIRE

Sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visite ou assistance aux funérailles...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

MAGNUS POIRIER INC. INHUMATION CRÉMATION 727-2847

CHARTRAND (Gabriel) Membre de l'Ordre du Canada, Croix de Guerre Française avec Palme de Vermeil et la médaille des Forces navales françaises de libération...

DI PATRIA (MARCONI) Marie A Terrebonne, le 5 mars 1992, est décédée Mme Marie Di Patria, 79 ans, épouse d'Antonio Di Patria...

LANGLOIS (Jacqueline) A Montréal, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédée Jacqueline Langlois, fille de feu Alfréd Langlois...

PAPILLON (Laure) De Ville Lemoyne, le 5 mars 1992, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Laure Hubert, épouse de Jean-Louis Papillon...

PRESSÉAU, Jeanne (Jeanette) née Allard A St-Eustache, le 5 mars 1992, à l'âge de 73 ans, est décédée Jeanette Allard...

THIBAUDEAU (Gérard) A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gérard Thibaudau, veuf de Mme Marie-Jeanne Filatrault...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

BRETON (Angéline) A l'hôpital de Verdun, le 6 mars 1992, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angéline Smith, épouse de Gation Breton...

FRERE CAMILLE GAGNON (Clovis) de la Communauté des Frères du Sacre-Coeur est décédé au Mont-Sacre-Coeur...

RACINE CHARRIER Jeanne A Outremont, le 4 mars 1992, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeanne Racine...

BARBEAU Raymond A Montréal, le 5 mars 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé Raymond Barbeau, N.D., naturopathe...

BEAUBIEN (Jean-Paul) A l'hôpital Santa Cabrini, le 5 mars 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Paul Beaubien...

BELANGER (Albertine) A St-Constant, le 26 février 1992, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albertine Viau, épouse de M. Paul Bélanger...

BIBEAU (Jean-Paul) A LaSalle, le 6 mars 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé Jean-Paul Bibeau, époux de Maria Calvin...

BIJERKE (Walter) A Montréal, le 4 mars 1992, est décédé M. Walter Bijerke, 62 ans, époux de Claire Rosconi...

BRISON (Thouin) Annette Au Centre Lapinière, le 6 mars 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annette Thouin...

BUZZETTI (Natale) A Laval, le 4 mars 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Natale Buzzetti, épouse en premières noces de feu Lina Ciampaglia...

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Manifestez vos sentiments de sympathie par un DON à la FONDATION HOTEL-DIEU DE MONTRÉAL

A l'écoute des familles en deuil 255-6444

JEAN-PAUL FRECHETTE 13 mai 1919 - 1er janvier 1992

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

ENCANS

ENCANS

ENCANS

ENCAN AVIS JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE

SALAIION NOR LIMITÉE

PAR ORDRE DE: Poissant Thibault — Peat Marwick Thorne Inc. (Syndic)

SERONT VENDUS PAR ENCAN PUBLIC

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT COMPRESSEURS À AIR SYSTÈMES DE CONVOYEUR ET MEZZANINE UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION UNITÉS D'AIR CLIMATISÉ CARTONNAGE ET EMBALLAGE ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE DE GARAGE ET D'ENTRÉPÔT MATÉRIEL ROULANT CHARIOTS ÉLÉVATEURS TERRAIN ET BÂTIMENTS ETC...

Le mercredi 11 mars 1992 au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec Débutant à 10 h 30

ENCAN ENCAN ENCAN

SPECIAL COMMERCIAL

LE SAMEDI 14 MARS 1992, à compter de midi et demi (12 h 30) POUR ANDRÉ BOURGAULT

L'encan se tiendra à l'intérieur de l'entrepôt chauffé et confortables de

MASKA FIBRE ENR.

Au 6230, Frontenac, St-Hyacinthe à un (1) mille du pont de Douville, direction St-Damase

ATTENTION SPECIALE AUX PLOMBIERS, QUINCAILLIERS, GARAGISTES, ELECTRICIENS, MACHINISTES, HYDRAULICIENS

TOUTE LA MARCHANDISE EST NEUVE ET PROVIENT DE RECLAMATIONS D'ASSURANCE DE TRANSPORT

SERA VENDU: 4 batteries 318.5 AMP, durée 8 h • 2 MARCUS électriques, 110 - 120 - 600 volts • 1 entrée électrique 1200 watts • Fil électrique 600 volts • Peinture en 4 et 20 litres • Cire à plancher en 20 litres • 1 échelle en fibre de verre industrielle de 34 pieds • 150 meubles en mélamine différents modèles non montés • Tapis commercial • Beaucoup d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Pour info, André Bourgault
Tél.: (514) 774-8183
Roland Lavigne
Encanteur licencié
St-Hyacinthe, tél.: (514) 774-2427

BROSSEAU

ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de

VARENNES MERCURY LINCOLN INC.

AUTOMOBILES — ÉQUIPEMENT DE GARAGE

seront vendus en lots détaillés

LE MERCREDI 11 MARS 1992 À 10 H 30

au 2500, boul. Marie-Victorin à Varennes

(Directions: Tunnel Lafontaine sud, rte 132 est, sortie 90, direction Varennes jusqu'au 2500, Marie-Victorin)

Liste partielle:

EQUIPEMENT DE GARAGE

Machine à aligner 4 roues électronique BEAR, 4 dimensions avec lift SPACE SAVER / Rampe pour auto • Scope SUN INTERROGATOR • Système d'air climatisé ROTUNDA • Système pour vider les réservoirs d'essence TEMPO • Bassin pour laver les pièces • Chargeur à batterie SUN modèle 160 • Chargeur à batterie CANADIAN • Vérificateur amps - volts SUN • Réservoir d'huile usés • Pompes à graisse LINCOLN • Support à transmissions BLACKHAWK • Boyau à air et baladeuse • Réservoir à air portatif SANBORN • 2 crics de plancher WINNER 2 tonnes • Cric de plancher BLACKHAWK 4 tonnes • Cric de plancher HEIN WERNER 4 tonnes • Meuseuse d'établi double COMMANDER • Lift d'auto DUOLYFT 575 volts HOFMANN 7000 lbs • Support à moteur • Presse 1 1/2 tonnes ROTUNDA • Balanceur SUN modèle 1762 computer balancer • Machine à pneus COATS 40-40 SA • Chèvre pour enlever moteurs OTC capacité 2200 lbs • Chariot à transmission cap 1760 lbs • 5 établis 30" x 48" métal • 7 établis 30" x 60" métal • 6 étaux RECORD #5 • Réservoir établi CASTROL avec pompe distributrice avec étaiu RECORD • Nettoyeur à bougies CHAMPION • Set de pattes 6 tonnes • Menu articles de mise au point • 3 visionneuses de micro-fiches • etc...

ATELIER DE DÉBOSSÉLAGE

Balance EXACT WEIGHT • Bureau de contremaître • Balance électronique SARTORIUS • Soudeuse Mig Welder BLACKHAWK modèle 98261 • Sableuse à jet U100S • Stud welder BLUE-POINT • Cric de plancher GRAY modèle SL2000 • Redresseur de châssis CHART avec 2 practi-post et kit A1 - B1 - C1 - D1 - F1 - G1 - H1 - T1 - et X1 • Torches acétylène • Sableuse • Polisseuses • Divers outils à air • Compresseur 15 C.V. adébiliss modèle C-VAV-5060.

Chambre de peinture «down draft»

DEVILBISS «concept/cure» complète

EQUIPEMENT DE BUREAU

3 bureaux exécutifs 36 x 72 noyer • Filère latérale 2 tiroirs noyer • Armoire 2 portes noyer • 3 étagères 2 portes 4 tablettes noyer • Table conférence 36" diamètre noyer • Table de dactylo • 5 fauteuils exécutifs tissu brun sur roulettes • 3 fauteuils tissu brun • 20 fauteuils empilables tissu brun • 7 fauteuils sur roulettes tissu beige • 10 bureaux 30 x 60, 3 tiroirs noyer • Armoire à papeterie 36 x 72 noire • Patère • 7 filières 2 tiroirs beige • 4 meubles d'ordinateur fini chêne et noyer • 3 cendriers de plancher • 4 filières latérales 2 tiroirs beige • 6 chaises sténo • 7 filières 4 tiroirs beige • 5 chaises visiteurs cuvette brune • Comptoir vitré 24" x 72" • Filère latérale 3 tiroirs beige • 3 calculatrices Canon P28D • 3 bancs de dessinateur tissu gris • Ordinateur TTX LOGIC MASTER écran couleur • Imprimante FUJITSU DX2400 • Modem EVC • Etc.

DIVERS

Casiers d'employés • Télévision EMERSON 20" couleur • Télévision PHILCO 14" noir et blanc • Réfrigérateur GE • 2 horodateurs ITR • Horodateur SIMPLEX • Étagères pour pièces • Pièces non identifiées FORD • Boyaux pour évaluation des gaz • Armoires pour pièces • Extincteurs chimiques • Lits de mécaniciens • Etc.

AUTOMOBILES USAGÉES

1992 MERCURY Sable • 1992 FORD Explorer XLT • 2 - 1992 MERCURY Tracer LX • 2 - 1991 FORD Festiva LX • 1991 FORD Aerostar Sport • 1991 FORD Escort L • 1991 MERCURY Topaz • 1990 MERCURY Topaz.

INSPECTION: Le mardi 10 mars 1992 entre 10 h et 17 h au 2500, boul. Marie-Victorin à Varennes.

CONDITIONS: Dépôt 25% comptant ou chèque certifié. Balance comptant ou chèque certifié. Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN

KISBER et CIE LTÉE. VENDRA PAR ENCAN PUBLIC L'AMEUBLEMENT DE BUREAU ET LES ORDINATEURS DE:

OGIVAR INC.

DATE: CONFIRMER AVEC KISBER AU 739-3355

ENDROIT: 7200, AUT. TRANSCANADIENNE, VILLE ST-LAURENT (VOIE DE SERVICE SUD)

INSPECTIONS: CONFIRMER AVEC KISBER AU 739-3355

TERMES: 25% DÉPÔT ET SOLDE EN ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISE

AMEUBLEMENT DE BUREAU:

ENSEMBLES DES BUREAUX ET CRÉDENCES EXÉCUTIFS • BUREAU TOUT EN VITRE • BUREAUX DE SECRÉTAIRES • BUREAUX ET CHAISES EXÉCUTIVES • POSTES DE TRAVAIL • TABLE DE CONFÉRENCE OVALE • TABLES D'IMPRIMANTES ET ÉTAGÈRES EN BOIS • TABLE EN MARBRE • CABINETS EN BOIS • TABLE EN MARBRE OVALE • TABLES AVEC BASE EN MARBRE ET DESSUS EN VITRE • LAMPES • CADRES • FILIÈRES • LATÉRALES ET VERBÈRES • TABLE À DESSIN • COFFRE-FORT GARDEX • TABLEAUX • CABINETS À DEUX PORTES • TABLES PLIANTES • PLANTES • ÉTAGÈRES EN MÉTAL.

EQUIPEMENT DE BUREAU:

CALCULATRICES • SUMMA SKETCH II PROF. GRAPHICS TABLET • MACHINES À ÉCRIRE SPERRY REMINGTON, BROTHER ET IBM • PHOTOGRAPHIE MURROE • T10 • ARCHIVE FAST TAPE FT60 • CALYON FAX 230 • DECHOUVEUSE DESTROY • OMNIFAX G36 • RICO • MOD. 35 ET 75 • (2) FOUR À MICRO-ONDES.

EQUIPEMENT:

NUARC VERTICAL VIC — MOD. VV1419 • ÉCRAN À COULEUR SONY • VCR'S SONY, BETA ET BETA HIFI • TABLE LUMINEUSE • PROJECTEUR APOLLO ET ELMO • PROJECTEUR À KODAK.

ORDINATEURS:

(10) OGIVAR SX 385 • OGIVAR 386/33 • OGIVAR SYSTEM 386 • (5) OGIVAR SYSTEM V • (2) OGIVAR 386/25 • (2) OGIVAR 386/20 • OGIVAR 486.

IMPRIMANTES:

FUJITSU DX 2200 & DL3400 • OGIVAR LASER PRINTERS • GENICOM 3820 • BROTHER LASER PRINTER • OGIVAR HL-8E LASER PRINTER • CITIZEN MOD. MSP 15E, DELUXE MSP55, TRIBUTE 224 • EPSON L0510.

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

CARTONNAGE ET EMBALLAGE

Quantité de boîtes de carton • Fonds de boîtes • Couvertures de boîtes • Boîtes 1 pce et autres • Quantité de palettes en bois.

COMPRESSEUR À AIR

«KELLOGG AMERICAN» Compresseurs à air, mod. 452TV 10 hp • «EQUIPAIR» Compresseurs «KELLOGG» à air, mod. 340TV 15 hp • «TARSHIS» Compresseurs à air, mod. 135, 5 hp • Etc.

SYSTÈMES DE CONVOYEUR ET MEZZANINE

Convoyeurs à courroie suspendus 18" x 18" • «KSM» Convoyeurs à courroie suspendus 30" x 16" • Mezzanine en acier inox. 28" x 36" avec 2 convoyeurs à courroie 30" x 18" • (6) Sections de convoyeurs 60" x 23" x 32" haut en acier inox. • Sections de convoyeurs 79 1/2" x 23" x 32" haut en acier inox. • Courroies à convoyeur 16" x 12", 18" x 60" • Etc.

ENCAN

KISBER

DATE: CONFIRMER AVEC KISBER AU 739-3355

ENDROIT: 7200, AUT. TRANSCANADIENNE, VILLE ST-LAURENT (VOIE DE SERVICE SUD)

INSPECTIONS: CONFIRMER AVEC KISBER AU 739-3355

TERMES: 25% DÉPÔT ET SOLDE EN ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISE

AMEUBLEMENT DE BUREAU:

ENSEMBLES DES BUREAUX ET CRÉDENCES EXÉCUTIFS • BUREAU TOUT EN VITRE • BUREAUX DE SECRÉTAIRES • BUREAUX ET CHAISES EXÉCUTIVES • POSTES DE TRAVAIL • TABLE DE CONFÉRENCE OVALE • TABLES D'IMPRIMANTES ET ÉTAGÈRES EN BOIS • TABLE EN MARBRE • CABINETS EN BOIS • TABLE EN MARBRE OVALE • TABLES AVEC BASE EN MARBRE ET DESSUS EN VITRE • LAMPES • CADRES • FILIÈRES • LATÉRALES ET VERBÈRES • TABLE À DESSIN • COFFRE-FORT GARDEX • TABLEAUX • CABINETS À DEUX PORTES • TABLES PLIANTES • PLANTES • ÉTAGÈRES EN MÉTAL.

EQUIPEMENT DE BUREAU:

CALCULATRICES • SUMMA SKETCH II PROF. GRAPHICS TABLET • MACHINES À ÉCRIRE SPERRY REMINGTON, BROTHER ET IBM • PHOTOGRAPHIE MURROE • T10 • ARCHIVE FAST TAPE FT60 • CALYON FAX 230 • DECHOUVEUSE DESTROY • OMNIFAX G36 • RICO • MOD. 35 ET 75 • (2) FOUR À MICRO-ONDES.

EQUIPEMENT:

NUARC VERTICAL VIC — MOD. VV1419 • ÉCRAN À COULEUR SONY • VCR'S SONY, BETA ET BETA HIFI • TABLE LUMINEUSE • PROJECTEUR APOLLO ET ELMO • PROJECTEUR À KODAK.

ORDINATEURS:

(10) OGIVAR SX 385 • OGIVAR 386/33 • OGIVAR SYSTEM 386 • (5) OGIVAR SYSTEM V • (2) OGIVAR 386/25 • (2) OGIVAR 386/20 • OGIVAR 486.

IMPRIMANTES:

FUJITSU DX 2200 & DL3400 • OGIVAR LASER PRINTERS • GENICOM 3820 • BROTHER LASER PRINTER • OGIVAR HL-8E LASER PRINTER • CITIZEN MOD. MSP 15E, DELUXE MSP55, TRIBUTE 224 • EPSON L0510.

Tél.: (514) 739-3355

Fax: (514) 342-7874

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

MATERIEL ROULANT

1989 «KENWORTH» Tracteur, mod. W500B/couchette 1983 «UTILITY» Remorque 45' remplie 3 essieux 1977 «KENWORTH» Tracteur, mod. W500/couchette 1980 «UTILITY» Remorque 42' remplie 1981 «M.C.» Camion 25000 remplie 1980 «TRAILMOBILE» Remorque 42' remplie 1984 «TOYOTA» Pickup, mod. 240 1979 «TRAILMOBILE» Remorque 42' remplie 1988 «CHRYSLER» Dynastie 1973 «TIMPTE» Remorque 42' remplie 3 essieux 1983 «FORD» Thunderbird Etc...

(4) Unités de réfrigération «THERMO KING» pour camion

1988 «TOYOTA» Chariot élévateur modèle 2FBCA20 Electrique

(4) «TOYOTA» Trans-palette modèle HWA20 Electrique

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 11 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

BROSSEAU

7007, rue Beauharnois, suite 203, Montréal, Québec H1M 3K7

Tél.: (514) 355-1909 — Fax: (514) 355-7785

ENCAN TEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

ENCAN PUBLIC

Le samedi 14 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN PUBLIC

Le samedi 14 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à crochets multiples (Banane) en fer galvanisé pour rail au plafond • «TOLEDO» imprimante pour balance, mod. 8830 • (24) Scies à ruban assorties • «WHIZARD» Moteur et support pour couteau électrique, mod. 1500 • (4) Couteaux pour découpeuse (Skinner) • (5) Couteaux pour détardeuse (l'on Puller) • Cric de tables en acier inoxydable de dimensions variées • Grande quantité de charnits en acier inox. de grandeurs variées • Grande quantité de crochets en acier inox. pour viande au fumoir • Cric barils et chaudières en plastique assorties • Grande quantité de roulettes 5 lb pour rail au plafond • Cric bassins en acier inoxydable sur roues • Bancs de travail en acier galvanisé • Tapis de travail • Cric de bancs en fer galvanisé de grandeurs variées • Cric de stérilisateur à couteau en acier inox. • Crochets à bout assorties en «S» • Pelles, fourches, en acier inox. • Etc., etc.

ENCAN PUBLIC

Le samedi 14 mars 1992

au: 10039, rue Rome, Montréal-Nord, Québec

Débutant à 10 h 30

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉS

Tables mécaniques avec courroie en acier inox. de grandeurs variées • Détardeuse (l'on puller) • (4) «PROFAB» Découpeuses (Skinners) 24" • «PROFAB» «Belle» Découpeuses (Skinners) 24" • «HOBART» Scie à ruban mod. 5116 avec table en acier inox. • «INJECTOMAT» Injecteuse de saumure mod. 12354 • «TOLEDO» Balance de rail électronique mod. 8138 cap: 1500 lb • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) TS210 • (2) «GERIARD» Enrubanneurs (Strapping) mod. K101 • «BUTCHER BOY» scie à ruban, mod. 1840S • «SUPERIOR» Scie à ruban avec table en acier inox. • «STIMPSON» Scie à ruban, mod. 140D avec table en acier inox. • «WHIZARD» Agiseur pour couteau électrique, mod. 520 • (2) «WHIZARD» Couteau électrique (Electric Bone trimmer). mod. 520, mod. 150 • (3) «TOLEDO» Balance électronique sur base en acier inox. sur roulettes, mod. 2035 avec imprimantes • (7) «WHIZARD» moteurs et supports pour couteau électrique, mod. 1200 • Cric de tiges à

AVIS D'ENCAN

MODERN SHIRT INDUSTRIES LIMITED (en faillite)
MANUFACTURE DE CHEMISES MODERNE

COMPRENANT
ATELIER DE COUTURE • ATELIER DE COUPE • ÉQUIPEMENT DE PRESSAGE
ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION • ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT
MATIÈRES PREMIÈRES • ÉQUIPEMENT DE BUREAU • TERRAIN ET BÂTIMENT • ETC.

VENTE PAR
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés, sans mise à prix)

ENCAN: le mardi 10 mars 1992, à 11 h

AUX ENDROITS SUIVANTS

11 h 804, 8e Rue Est **Laguadelpou, comté Beauce (Qc)**
13 h 470, rue Jobin **St-Honoré-de-Shenley, comté Beauce (Qc)**
A venir 18, 1re Avenue Sud **Saint-Martin, comté Beauce (Qc)**

INSPECTION AUX 3 ENDROITS: le lundi 9 mars 1992, de 10 h à 18 h

ATELIER DE COUTURE
(2) emporte-pièce hydrauliques Hynl • 3 000 pi car. de tables de coupe de dimensions variées 48", 54", 66", 72" et 78" • 200 pi car. de rail d'alimentation 110-220 • Appareil de mesure et d'inspection 82" • Copieur de patrons Ozalid mod. 3150 • (5) vitesses variées à moulinet et rouleau • (3) couteaux 8" • (3) perceuses de tissu • Table de graduation Lasic Plan Meter • Fournitures de salle de coupe: ciseaux, pesees, agrafeuses, pinces de retenue, etc.

MACHINES POUR CHEMISES
Machine à bandes Ideal 6811 avec ordinateur (neuve), valeur au prix coûtant 55 000 \$ • 2 machines à piquet Necchi avec ordinateurs • (4) machines à bandes Necchi • (5) machines à bandes Necchi 1501-1 • Presse à bandes Necchi • (5) machines à poches auto. Necchi • (3) machines à boutonnières auto. Necchi • Machine à boutonnières auto. Durkopp • Matrices et pièces variées pour les machines ci-dessus.

ATELIER DE COUTURE
(2) machines à broder Gross 10 têtes • BROTHER: (21) DB2-B737-403 • (7) DB2-B737-405 • DB2-716-703 emt. automatique avec ordinateur • (12) overlock 600 5 fils • (2) DB2-B756 • (5) machines à boutonnières Durkopp 556 • REECE: faulxieuse S3 (comme neuve) • (2) faulxieuses S2-BH • Faulxieuse S2-LS2N • RIMOLDI: (8) overlock 329 5 fils • (2) overlock 228 • (2) 284-11-4F11 12 aiguilles • 264-01-7ML 4 aiguilles • 171 • Mauzer overlock 4 fils • Praxak 12 aiguilles • (2) machines à points invisibles U.S. 718 avec positionneur • (7) machines à coudre les boutons Lewis 200-1, certaines avec alimentation auto. • Machine à coudre les boutons Juki 350 avec alimentation auto. • PPAFF: (5) 491 avec positionneur • (3) 487 avec positionneur • 2 faulxieuses 3334 • 418 3 aiguilles • 142 avec positionneur • 220 • UNION SPECIAL: XF511 (neuve) • (5) 61400A • (2) 51400BD • (3) 63400Y • (2) Feed-off-the-arm • 63900C • 65900ND • 52800BM 3 aiguilles • 51900A • 51400A • 56300 • SINGER: faulxieuse 269 W8 • (2) 212G140 2 aiguilles • 212G441 avec positionneur • (4) 552B102 • (3) 141D200 • (2) 254 • 240W16 • 151W3 • Machine à boutonnières 271K20 • Machine à coudre les boutons 175 • (50) têtes de machines à coudre • (2) machines à attacher les paquets Felis • Machine auto. à imprimer les étiquettes Markem 155 • Machine à étiquettes auto. Soabar T55 • Presse à étiquettes Norprinter • Plusieurs variées • Vapouriseurs • 1 000 pi de rail d'alimentation 110-220 • Boîtes de rail d'alimentation • Boîtes de travail port. • Tables de travail • Etc.

EQUIPEMENT DE MANUTENTION ET D'ENTREPÔT
50 sections de rayonnages Reddi et Easy • 150 sections de rayonnages en métal • 25 supports à vêtements port. • 10 chariots à plate-forme • 25 chariots port. • 15 paniers port. • 2 ensembles de cerclage • Convoyeur à rouleau • Tables et fournitures d'expédition • Système monorail • Extincteurs • Diablos • 15 horloges enregistratrices • Pistoles à étiquettes et labels • (2) machines pour garnitures de chemises • Ventilateurs • Petits outils variés • Chaises variées • Etc.

EQUIPEMENT DE PRESSAGE ET DE COMPRESSION
Devilbiss, 15 cv • Webster, 15 cv • Compresseurs Webster, 5 cv • Chaudière Reimers, 30 cv • Filire à air-Flo • Presses à col New Yorker • (2) Hoffman • Prosperity • (6) tables de pressage de chemises, 5 postes • (12) jeux de fers Cissel • (3) presses spéciales Idéal pour chemises, avec matrices • Etc.

MATIÈRES PREMIÈRES
Fil • Fil à broder • (700) boîtes de boutons de chemises variés • Grande quantité de couvercles et de boîtes de chemises (unis) • Garnitures de chemises • Bandes de cols • Baleines de cols • Papier Kraft • Machines d'emballage • Sacs de chemises imprimés et unis • Solutions et fournitures variées • Etc.

EQUIPEMENT DE BUREAU
Toshiba 7720, avec toutes caractéristiques incluant copieur couleur et assemblée • Ordinateur IBM XT-285, avec imprimante Epson • (2) photocopieurs SCM et Royal • Duplicateur Gestetner • Bureaux • Classeurs • Chaises • Armures à papeterie • Machines à écrire • Fournitures de bureau variées • Tables et chaises de rectofoire • Etc.

TERRAIN ET BÂTIMENT
Bâtiment: 470, rue Jobin, Saint-Honoré de Shenley, comté de Beauce, Qc environ 12 720 pi car. sur 4 étages, avec 2 garages environ 66 076 pi car.
Terrain: 128 1005
Évaluation municipale: 1 618,06 \$
Taxes municipales: 50 000 \$
Mise à prix: 50 000 \$
Dépôt: chèque visé de 10 000 \$
A) J'ordre de: David Azoulay & Associates Inc., sur place, le 10 mars 1992, à 14 h.
Encan: L'encan est régi par diverses conditions.

Pour s'y rendre de Montréal: prendre autoroute 10 jusqu'à Magog, ensuite prendre route 143 jusqu'à Lennoxville, la 108 jusqu'à Laguadelpou et ensuite la 269.

Note: encan à ne pas manquer. Equipement en excellent état (salle de réservation disponible).

CONDITIONS DE VENTE
Acompte de 25% comptant, solde comptant ou par chèque visé, et selon les conditions affichées.

ENCAN PUBLIC
Encanteurs de Québec Inc.

5584, Côte-de-Liesse, bureau 201, Ville Mont-Royal, Qc H4P 1A9 (514) 731-9443

AVIS

À TOUS LES ASSURÉS DE LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (en liquidation)

PRENEZ AVIS qu'une audition aura lieu le 16 mars 1992 au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame est, (salle 14.09), à 9 h 30, dans l'affaire de la liquidation de **Les Coopérants, Société mutuelle d'assurance-vie («Les Coopérants»)** (dossier C.S. Montréal 500-05-000061-927).

Le 3 janvier 1992, une ordonnance de liquidation a été rendue concernant **Les Coopérants** par laquelle Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. a été nommé liquidateur provisoire.

Le liquidateur provisoire a été autorisé par le Tribunal à continuer les opérations de **Les Coopérants** et notamment à maintenir et renouveler ou prolonger les polices d'assurance émises par **Les Coopérants** et à payer les réclamations de ses assurés.

La Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes («SIAP») s'est engagée à apporter au liquidateur un soutien financier pour lui permettre de continuer les opérations de **Les Coopérants**.

Deux requêtes seront présentées au Tribunal à cette audition, le 16 mars 1992:

- Une requête pour la nomination par le Tribunal d'un représentant des intérêts collectifs des assurés de **Les Coopérants**, en vue de les représenter pour le choix d'un liquidateur permanent et pour toute autre question mettant en cause leurs intérêts qui pourra être soumise au Tribunal durant la liquidation. Le liquidateur provisoire a proposé que l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, Me Jean-Marie Bouchard, soit désigné, celui-ci ayant indiqué être disposé à agir à ce titre.
- Une requête pour la nomination d'un liquidateur permanent.

EN CONSÉQUENCE, vous pouvez vous présenter à l'en-droit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessus pour faire entendre vos représentations, et, le cas échéant, vos objections, concernant le choix du représentant de vos intérêts collectifs.

L'Honorable Juge Clément Trudel, J.C.S.

APPEL D'OFFRES

REAMÉNAGEMENT DES BUREAUX

ARCHITECTES
Hébert, Dubé et associés, architectes, 403, rue Saint-Claude, Vieux-Montréal (Québec) H2Y 3B6

INGÉNIEURS MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ
Legault, Morcier, St-Germain, Pigeon et associés, 276, rue Saint-Jacques, Bureau 725, Montréal (Québec) H2Y 1N3

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre, région métropolitaine de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour la ventilation, climatisation et le réaménagement des bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 5350, rue Lalonde à Montréal.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les Entrepreneurs ayant leur principal siège d'affaires au Québec et détenant une licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des Entrepreneurs en Construction (L.R.Q., C.Q-1).

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Hébert, Dubé et associés, architectes, 403, rue Saint-Claude, Vieux-Montréal (Québec) à partir du lundi le 9 mars 1992 à 13 h 00 heures, centre un dépôt en argent ou un chèque visé de cinquante (50,00\$) non remboursable émis au nom de Hébert, Dubé et associés, architectes.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant forfaitaire de 5% du coût estimatif des travaux si la garantie est sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq ans ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et correspondant à un montant forfaitaire équivalent à 10% du coût estimatif des travaux, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au sous-agent seront reçues au 5350, rue Lalonde, Montréal (Québec) H2Y 2K2, jusqu'à 11 h 00 heures, heure de vigueur localement le mardi 24 mars 1992 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité des sous-traitants qu'il a choisis.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions des instructions au soumissionnaires.

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Donné à Montréal, ce 7e jour du mois de mars 1992.

Jean Desjardins
Directeur de l'Administration

ENCAN PUBLIC

LUNDI 9 MARS À 12 H
INSPECTION: LUNDI 9 MARS DE 9 H À 12 H

PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE CAPRICE ENR.
8141, BOUL. PIE-IX, MONTRÉAL

Fourneau rotatif, dispatch commander, malaxeur à capacité de 20 à 40 pintes, Ouar malaxeur à capacité de 80 pintes, réfrigérateur 3 portes, chambre de vapeur, évier, malaxeur à pain, cuisinière Moffat, table de travail, réfrigérateur à boissons, réfrigérateur à charcuterie, réfrigérateur à pâtisserie, balance Toledo, machine à couper, moulin à café, congélateur Kelvinator, comptoir à congélateur, étagère à pain, réchauffe-café, caisse enregistreuse, outils à pâtisserie, etc.

PAIEMENT: Acompte de 25% en argent comptant ou par chèque certifié au moment de l'achat, le solde payable le jour de la livraison.

TERMES ET CONDITIONS: Tels qu'ils seront annoncés sur les lieux de l'encan.

GOLDSMITH & PETERSON

6869, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL
TÉL.: (514) 274-0303 TÉLÉCOPIE: (514) 274-0999

ENCAN ENCAN ENCAN

AVIS DE VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **TECHNI-FLAMME CORP.**

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels seront vendus en bloc ou par lot.

Lot 1. a) Mobilier et équipement de bureau	évalué à	8 310 \$
b) Mobilier et équipement de bureau (en garantie)		1 410 \$
Lot 2. a) Équipement informatique	évalué à	4 525 \$
b) Équipement informatique (en garantie)		1 100 \$
Lot 3. a) Équipement et outillage	évalué à	1 415 \$
b) Équipement et outillage (en garantie)		6 375 \$
Lot 4	Produits finis (en garantie)	prix de détail 33 619 \$
Lot 5	Matière première et produits en cours (en garantie)	
	évalué à	75 000 \$
	évalué à	3 250 \$
Lot 6	Matériel d'exposition (en garantie)	
Lot 7	Matériel roulant:	
a) camionnette Chevrolet Astro, 1987 (en garantie)		
b) camion Ford Econoline 350, 1983 (en garantie)		
c) camion Ford CTV Econoline 350, 1987 (en garantie)		
d) Pick-Up GMC, S-15 Gypsy, 1984		
e) Chariot élévateur Baker électrique, modèle FTD-050		
Lot 8	Comptes clients (en garantie) Valeur aux livres approx.	75 000 \$

INSPECTION DES BIENS

Les lots 1 à 7 pourront être examinés le 9ième jour de mars 1992, de 09h00 à 15h00 au 3236, Autoroute 440, à Laval.

Les renseignements concernant le lot 8 pourront être obtenus en s'adressant au bureau du syndic.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic CLAUDE MOQUIN, C.A. à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 14h30, le 12ième jour de mars 1992.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION TECHNI-FLAMME CORP.", CHAQUE SOUMISSION DOIT DEMONSTRER CLAIREMENT LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT.

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 12ième jour de mars 1992 à 14h30. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions, et peut en obtenir copie au bureau du soussigné.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic

RÉMILLARD MOQUIN SYNDIC DE FAILLITE

899, boul. Taschereau, Bureau 270
Greenfield Park (Québec) J4V 2J2
(514) 466-8585

Le Groupe Mallette Maheu

Société de transport de la Rive-Sud de Montréal

APPEL D'OFFRES

Projet: Service de location et d'entretien de sarraus, salopettes et chiffons

Dossier: P92-007

Ouverture: 18 mars 1992 à 14 h

La S.T.R.S.M. désire recevoir des offres de firmes habilitées à fournir un service de location et d'entretien de sarraus, salopettes et chiffons pour une période de deux (2) ans avec option de prolongation d'une (1) année additionnelle.

Le document complet d'appel d'offres sera disponible au coût de vingt-cinq dollars (25\$) (argent ou chèque visé) non remboursable, à compter du lundi 9 mars 1992 à 13 h au Service de l'Approvisionnement de la S.T.R.S.M., 1160, boul. Marie-Victorin, Longueuil.

Les soumissions doivent être reçues au 1150, boul. Marie-Victorin à Longueuil au plus tard le 18 mars 1992 à 14 h. Toute soumission reçue après ce délai sera automatiquement rejetée.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la S.T.R.S.M. et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame Sylvie Roy au numéro 514-442-8602.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **2433-1597 QUÉBEC INC.**, connu sous les nom et raison sociale de "Production M & M Enr." ayant sa principale place d'affaires au 201, rue St-Louis, local 404, St-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 1X9.

Débitrice.

Avis est par la présente donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 28e jour de février 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de mars 1992, à 10 h, au bureau du Syndic, 1 Place Ville-Marie, Bureau 3210, en la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 4 mars 1992.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic
Jean-Marc Poulin de Courval
Syndic-administrateur
Téléphone: (514) 393-5122
1, Place Ville-Marie, Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Téléphone: (514) 393-7115
Télécopieur: (514) 393-5459

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 505-11-000238-928
SURINTENDANT NO: 112654
BUREAU NO: 505 1592

COUR SUPÉRIEURE

En matière de faillite
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Mercier-Village Securitaire Ltée
2027, Mercier
St-Lambert (Québec)
J4P 2L2

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que la personne débitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 19 février 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 mars 1992 à 13 h 30 au bureau du sous-agent officiel:
Compl. Guy-Fav.,
Niv. 09, Tour O,
200, René-Lévesque O. Ch. 07,
Montréal, Québec.
MAURICE GALLANT & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Le 20 février 1992

AVIS

Selon le mandat d'une institution financière:
ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
En bloc / et/ ou items par items
Jeudi 12 mars 1992 à 11 h
au: 178, Ste-Catherine est, Montréal

LISTE PARTIELLE: Lave-vaisselle Hobart • Congélateur Foster • Four à convection • Mach. à glace • Mach. à café Bunn-O-Matic • Réchauds • Balance électron. dig. • Extracteur à jus • Comptoir bar • Comptoirs acier inox. • Table de travail • Lavoibo • Moteurs • Caisse électronique • Comptoirs à gâteaux verre et laiton • Armures • Étagères • 42 chaises et 21 tables • Vestiaire • Ustensiles, tasses • Plantes • Enseigne • Syntonisateur-lecteur cassettes-ampli, etc.

DATE: Jeudi 12 mars 1992, à 11 h.
LIEU: 178, Ste-Catherine est, Montréal
INSPECTION: Le matin de l'encan dès 9 h.
CONDITIONS: 25% à l'adjudication, bal. comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

FOURNIER
666-1251
ENCANTEURS
2380 M^{te} Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 666-0562

Appel d'offres

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

361, rue St-Jacques à Napierville (Québec) J0J 1L0
Téléphone: (514) 245-7289

Soumission pour une stratégie de développement économique

La Corporation de développement économique (CDE) des Jardins-de-Napierville demande des soumissions pour l'élaboration d'une stratégie de développement économique pour la MRC des Jardins-de-Napierville.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de la CDE à l'adresse ci-haut mentionnée à partir du 9 mars 1992 de 10 h à midi et de 14 h à 16 h. Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 mars 1992 à 16 h.

La CDE des Jardins-de-Napierville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Carole Gagné-Gervais
directrice générale, commissaire industrielle

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Wentworth-Nord
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la sous-secrétaire Jocelyne Desabrais, secrétaire-tresorière adjointe, de la susdite municipalité, QUE:

ERRATUM

— La municipalité de Wentworth-Nord demande des soumissions pour une retro-caveuse de marque John Deere, modèle 310D.

La date d'ouverture des soumissions est reportée au vendredi 27 mars 1992 à 14 heures.

Donné à Laurel, ce 6e jour du mois de mars 1992
Jocelyne Desabrais
Secrétaire-tresorière adjointe

Woolco CORRECTIONS

Veuillez prendre note des changements suivants dans notre cahier "Solde un air de printemps" distribué le dimanche 8 mars 1992:

À la page frontispice:
Pour l'en-tête on aura dit lire: 30% de rabais sur les vêtements d'extérieur pour enfants, au lieu de: sur tous les vêtements d'enfants.

À la page 2:
Pour les jeans «Fame» on aura dit lire: 25% de rabais au lieu de 20% et p. courant, sans T.P.S. = 30,85
Sans T.P.S. = 22,99, avec T.P.S. = 24,60

À la page 3:
Pour les coordonnées du monde merveilleux des petits on aura dit lire:
Boîte A au lieu de: C
Boîte B au lieu de: D
Boîte C au lieu de: E
Boîte D au lieu de: A
et Boîte E au lieu de: B

À la page 10:
On aura dit lire: pneus radiaux toutes saisons au lieu de: radiaux saison et économisés de 24% à 44%. Le rabais de 40% s'applique à l'exemple: P155-BOR13 seulement.

TOUTES NOS EXCUSES POUR CES CONTRITEMPS.

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Solde Sears de quincaillerie» distribuée le 1er mars 1992, veuillez noter que l'illustration de l'aspirateur-traineau 1400 watts no 32712 en page B5 est inexacte.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



AVIS DE RECHERCHE PUBLIC

Le CLSC Métro sollicite des propositions pour la location de 2 527 mètres carrés (27 200 pi²) de superficie «principale» (tel que défini selon les règles de mesurage incluses au document d'appel d'offres à l'annexe A) afin de relocaliser l'ensemble de ses activités.

PÉRIMÈTRE

Les locaux recherchés sont situés à l'intérieur du périmètre suivant:

- limite nord: Sherbrooke (côté sud)
- limite est: Drummond (côté est)
- limite sud: Ste-Catherine (côté nord)
- limite ouest: St-Marc (côté ouest)

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Les locaux recherchés:

- Sont le plus près possible d'une station de métro.
- Sont entièrement accessibles aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.
- Ont une grande visibilité de la rue (pignon sur rue) et permettent une excellente visibilité du CLSC auprès de sa population.
- Devront être livrés au plus tard le 1er décembre 1993.
- Sont situés sur des étages contigus dont le niveau maximum n'excède pas le 4e étage.
- L'édifice devra offrir une possibilité d'expansion de 20% des superficies recherchées.

INFORMATION

- Le projet sera expliqué au cours d'une seule réunion d'information tenue à 10 heures, le 11 mars 1992.

Endroit: CLSC Métro

1550, de Maisonneuve ouest
bureau 702
Montréal

LES PROPOSITIONS

- Seront présentées pour un bail d'une durée de 10 ans.
- Seront présentées sur les documents préparés à cette fin par le CLSC.
- Devront préciser la ventilation du montant du loyer de la façon suivante:
 - a) coût de location de base;
 - b) coût d'aménagement des lieux;
 - c) coût des frais d'exploitation tels le chauffage, l'électricité, les assurances et l'entretien ménager;
 - d) coût estimé des taxes.
- Devront être valides, à compter de la date d'ouverture pour une période minimale de 100 jours ouvrables.
- Le proposant devra fournir une installation sans restrictions aux personnes handicapées.

Tous les documents et renseignements nécessaires à la préparation des propositions sont disponibles auprès du bureau de la direction générale du CLSC Métro et sont fournis moyennant un dépôt en argent de vingt-cinq (25) dollars non remboursable.

CLÔTURE DES PROPOSITIONS

Pour être considérée, toute proposition doit parvenir dûment complétée et accompagnée de l'ensemble des documents requis dans une enveloppe cachetée, portant la mention: «Proposition locaux» adressée à Mme Marie Beauchamp, Directrice générale, CLSC Métro, 1550, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 702, Montréal (Québec) H3G 1N2 et ce au plus tard le lundi 6 avril 1992 à 10 h 30.

L'ouverture des propositions suit l'heure de la clôture.

Le CLSC Métro ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des propositions présentées.

REPENTIGNY
DEMANDE DE SOUMISSIONS
PARC LACHAPPELLE
CONTRAT C-2-05

MAÎTRE D'OUVRAGE
Ville de Repentigny
435, boul. Iberville
Repentigny (Québec)
J6A 2B6
(514) 654-2323

ARCHITECTES
Hébert, Dubé et Associés,
Architectes
403, rue St-Claude
Vieux-Montréal (Québec)
H2Y 3B6

INGÉNIEURS-CONSEILS
Caza, Laflamme et Associés
(Structure, mécanique, électricité
et aménagements extérieurs)
629, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
J6A 2V5

Le soussigné, assistant-greffier de la ville de Repentigny, recevra jusqu'à 11 h 30, le 2 avril 1992, à son bureau de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville à Repentigny, des soumissions pour la réfection de la piscine et du patageoire, des aménagements extérieurs et la construction du chalet à parc Lachapelle à Repentigny.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.C. chapitre 53), qui ont leur principal lieu d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumissions seront disponibles à partir du lundi 16 mars 1992, au bureau du Directeur des services techniques moyennant le dépôt d'une somme de CINQUANTE DOLLARS (50\$), non remboursable, par chèque certifié fait au nom du Maître d'ouvrage.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant équivalant à 10% de la soumission à l'ordre du Maître d'ouvrage, ville de Repentigny, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission sera échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services; chacun séparé et égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

L'enveloppe contenant la soumission (l'original et deux copies) sera adressée à monsieur Jean Fafard greffier, et indiquera clairement son contenu par ces mots placés en évidence: «PARC LACHAPPELLE (C-2-05)».

Les soumissions seront ouvertes et lues par le greffier ou se représentant le même jour et à la même heure, soit le 2 avril 1992 à 11 h 30 dans la salle des audiences publiques de conseil, et l'adjudication se fera, si adjudication il y a, à une date ultérieure à être fixée par le Conseil municipal.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La ville de Repentigny ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourra aucune responsabilité en regard des pertes ou dommages pouvant résulter de la présentation des soumissions par les soumissionnaires.

Donné à Repentigny, ce 7e jour du mois de mars 1992

L'assistant greffier
de la Ville
Yvon Morinville, o.m.a.

Ville de Saint-Constant
APPEL D'OFFRES
92TP0004
LOCATION D'UN BALAI DE RUE

La Ville de Saint-Constant demande des soumissions pour la location d'un balai de rue avec opérateur, sur son territoire, pour la saison 1992. Les plans et devis pourront être obtenus à l'hôtel de ville de Saint-Constant, à l'adresse mentionnée ci-dessous, moyennant un montant de cinquante dollars (50\$), payable en argent comptant ou par chèque visé, au nom de la Ville de Saint-Constant.

Les soumissions devront être déposées dans des enveloppes scellées, identifiées «Soumission: Location d'un balai de rue», à l'adresse mentionnée ci-dessous, le ou avant le 19 mars 1992, à 16 h, pour y être ouvertes publiquement.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Ville de Saint-Constant
Direction générale
147, rue St-Pierre, C.P. 130
Saint-Constant (Québec)
J5A 2G2

COLLÈGE DE LIMOILLOU
C E G E P

APPEL D'OFFRES
Cégep de Limoilou, Campus de Québec
Réaménagement du Lot # 5

Propriétaire: La Corporation du Cégep de Limoilou
1300, 8ième avenue
Québec, Québec
G1K 7H3

Architectes: Le consortium Côté Chabot Morel
Dorval et Fortin, architectes
9285, boul. l'Ormière
Québec (Québec)
G2B 4H4

Ingénieurs en structure: Consultants BPR
4655, boul. Hamel
Québec (Québec)
G1P 2J7

Ingénieurs en mécanique et électricité: Le Consortium ADS-G.B.G.M.
5355, boul. des Gradients
Québec, (Québec)
G2J 1C8

La Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Limoilou, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de réaménagement du lot # 5 au Campus de Québec (à l'adresse ci-haut mentionnée).

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.C., chap. A-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, suivant préavis, à compter du 9 mars 1992. (Coût 100,00\$ non remboursable)

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de un million (1 000 000,00\$) à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Tous les soumissionnaires sont priés de prendre note qu'une visite des lieux, accompagnée des consultants et du propriétaire, est prévue pour le mardi, 17 mars 1992 à 14:00 heures. Rassemblement au local 1534.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Cégep de Limoilou, au local 1527, jusqu'à quinze heures, heure en vigueur localement, le jeudi, 16 avril 1992, pour être ouvertes publiquement au local 1534, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de contrat (L.R.Q. 1981, C.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

M. Laurent Lamoureux
Directeur des services administratifs
Corporation du Cégep de Limoilou

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE
LIBÉRATION D'ACTIF

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, que, le 2 mai 1992 ou par la suite, La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée (la «Prudentielle») demandera au surintendant des institutions financières du Canada de libérer l'actif au Canada des activités canadiennes d'assurances I.A.R.D. de la Prudentielle, pour le céder à La Prudentielle d'Angleterre, Compagnie d'Assurance Générale (Canada), filiale canadienne en propriété exclusive de la Prudentielle. Les porteurs de polices au Canada qui s'opposent à cette libération doivent déposer leur opposition écrite auprès du surintendant des institutions financières du Canada au plus tard le 2 mai 1992.

Le 1er février 1992

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE

CENTRE D'ACCUEIL EMILIE-GAMELIN
APPEL D'OFFRES

La Corporation du Centre d'Accueil Emilie-Gamelin / Résidence Armand-Lavergne, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée et sous-sol à la Résidence Armand-Lavergne à Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus au:

CENTRE D'ACCUEIL EMILIE-GAMELIN
1440, rue Dufresne
Montréal (Québec)
H2K 3J3
Tél: (514) 527-8921, poste 132

contre un chèque visé non remboursable de 50\$ remis à l'ordre du propriétaire, à compter du lundi 9 mars 1992 à 10 heures.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de 15 000\$ valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 7 500\$ fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 7 500\$.

Les soumissions seront reçues au:

CENTRE D'ACCUEIL EMILIE-GAMELIN
RÉSIDENTIEL ARMAND-LAVERGNE
1440, rue Dufresne
Montréal (Québec)
H2K 3J3
Tél: (514) 527-8921, poste 132

jusqu'au mardi 24 mars 1992 à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Roland Laurin-Dorval
Directrice générale

loto-québec

APPEL D'OFFRES NO 91-518
FABRICATION DE PRÉSENTOIRS ET D'ÉTUIS EN VINYLE
Clôture le: 20 mars 1992, 11h00, heure locale

Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à la fabrication de présentoirs et d'étuis en vinyle portant sur l'un ou l'autre des lots ou l'ensemble des lots suivants:

Lot I: 24 200 présentoirs en vinyle pour comptoir
Lot II: 250 000 étuis en vinyle

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, entre 9h00 et 16h00, à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Aucune soumission reçue après les délais ne sera acceptée.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant un bureau d'affaires au Québec et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de Loto-Québec, sont admises à soumissionner.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de soumission au montant de 10 000\$ pour le lot I et 5 000\$ pour le lot II en faveur de Loto-Québec.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Daniel Richard au numéro 499-5087.

Solange Faillie
Chef de service
Approvisionnement
Emis le 7 mars 1992

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
LES MODES DOUBE JOY INC., une corporation légalement constituée ayant son siège social au 9292, r. Meilleur, Suite 201, ville de Montréal, Province de Québec, H2N 2B5.

DÉBITRICE
AVIS AUX CRÉANCIERS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que Les Modes Double Joy Inc., a déposé entre mes mains une Proposition selon la Loi sur la faillite le 28ième jour de février 1992. Une assemblée des créanciers sera tenue vendredi à 14h00, le 20 mars 1992, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque ouest, Basilière 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec. Les preuves de réclamations, productions et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent être déposés, préalable, entre mes mains.

DATÉ à Montréal, ce 4e jour de mars 1992.

HOWARD B. HOPPENHEIM
Syndic
HOPPENHEIM & ASSOCIÉS
625, av. du Président Kennedy, bureau 900
Montréal (Québec) HA 1K2
Tél.: (514) 849-4581

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
2629-1260 QUÉBEC INC.,
corporation légalement constituée,
ayant son siège social au 220, Harwood à Dorion (Québec) J7V 1Y4 et ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "LOCATION 2-20".

Débitrice

Avis est par la présente donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre la débitrice audit le 6e jour de février 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de mars 1992, à 15 h, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour Ouest, 20, René-Lévesque ouest, Chambre 07, en la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ de Montréal, ce 2e jour de mars 1992

SAMSON BÉLIER/DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic
Michel Pelland
Syndic-administrateur
Téléphone: (514) 393-5426
1, Place Ville-Marie, Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 4T9
Téléphone: (514) 393-7115
Télécopieur: (514) 393-5459

LA COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE
600, 4ième RUE, IBERVILLE, QC J2X 3N2 TEL: 347-3744

APPEL D'OFFRES
Agrandissement
ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ
230, Bessette
Mont St-Grégoire (Québec)

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE
600, 4e Rue
Iberville, Québec J2X 3N2

ARCHITECTES: GIROUX ET VADNAIS, ARCHITECTES
125, rue St-Charles
St-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 2C4

INGÉNIEURS EN STRUCTURE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: LES CONSULTANTS DELAMO INC.
800, 1re Rue
Iberville, Québec J2X 3C3

La Commission scolaire d'Iberville, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'agrandissement de l'école Frère-André, 230, Bessette, Mont St-Grégoire, Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du propriétaire et obtenus à partir du 5 mars 1992, contre un dépôt de deux cents dollars (200\$), dont cent dollars (100\$) seront remboursés au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées, identifiées audit projet et adressées au Service des ressources matérielles, seront reçues à la Commission scolaire d'Iberville, 600, 4e Rue, Iberville, Québec, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le 31e jour de mars 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix-neuf mille dollars (19 000\$) à l'ordre de la Commission scolaire d'Iberville, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les soumissionnaires entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Iberville, ce 4e jour de mars 1992.

Pierre Prévost
Secrétaire général

pavillon du parc inc.
Siège social: 151, rue Broad, Aylmer (Québec) J9H 5L1 Tél: 684-1022

APPEL D'OFFRES

Le Pavillon du Parc désire faire l'acquisition d'équipements informatiques pour ses services du 151, rue Broad, Aylmer.

Les cahiers des charges seront disponibles à cette même adresse, auprès de la responsable du service de l'approvisionnement.

Les soumissions, dans les enveloppes cachetées, pré-adressées jointes aux cahiers, devront être reçues au plus tard le 18 mars 1992 à 9 h.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, à la même date et à la même heure.

Pour toute information: tél.: (819) 684-1022

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
STEBEN DESIGN INC., corporation légalement constituée faisant affaires au 1405, rue Joliot-Curie, Boucherville, Québec J4B 7M4.

FAILLIE

Avis est par les présentes donné que STEBEN DESIGN INC. a déposé une cession le 4 mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 mars 1992 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 59, rue St-Charles ouest, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 5ième jour de mars 1992.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic
CLAUDE TRUDEAU, Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite
59, rue St-Charles ouest, Longueuil, Québec
J4H 1C5 Tél: (514) 679-5510

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
VITRERIE LORIS L'ÉVE, corporation légalement constituée faisant affaires au 7305, Honoré Vaillancourt, Montréal (Québec) H1E 2Z7.

FAILLIE

Avis est par les présentes donné que VITRERIE LORIS L'ÉVE a déposé une cession le 28 février 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 mars 1992 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 59, rue St-Charles ouest, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 5ième jour de mars 1992.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic
CLAUDE TRUDEAU, Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite
59, rue St-Charles ouest, Longueuil, Québec
J4H 1C5 Tél: (514) 679-5510

AVIS PUBLIC

Le présent avis a pour but d'annoncer la **termination totale du Régime de rente des employés de Mercure, Béliveau & associés et ALS**. Ce régime couvrant tous les employés de l'entreprise est terminé à compter du 31 novembre 1990. Ce régime est remplacé par un régime enregistré d'épargne-retraite collectif.

Nous invitons toute personne qui, sans avoir reçu le relevé de ses droits et de la valeur tel que prévu à l'article 203, croit avoir des droits au titre de ce régime ou de la présente loi à les faire valoir auprès de l'administrateur ou de la régie dans les 30 jours de cette publication. Le numéro de dossier à la régie est 27300.

Adresse de l'administrateur: Mercure, Béliveau & associés
Bureau 1420, C.P. 244
Tour de la Place-Victoria
MONTREAL (Québec)
H4Z 1G1

Adresse de la Régie des rentes du Québec: Régie des rentes du Québec
2635, boul. Hochelaga
C.P. 5200
STE-FOY (Québec)
G1K 7S9

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

FAILLITE
Les Viandes Transbec Inc.
955, rue Micheline
Laval (Québec)
H7L 9Z7

ASSEMBLÉE
17e jour de mars 1992, à 10h30 au 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Basilière 00, Chambre 07, Salle 1 ou 2, Montréal (Québec).

DATÉ à Laval, ce 7e jour de mars 1992.

POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC.
Syndic
Patrick Sullivan
Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibaut-Peat Marwick Thorne
2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 400
Laval (Québec)
H7T 2P6
Téléphone: (514) 956-2000
Télécopieur: (514) 956-2001

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
CÉLINE CLOUTIER, représentante, domiciliée au 340, Bord de l'eau, app. 811, Longueuil (Québec) J4H 2V7 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Service de Publicité Top-Entr." au 9935, Lausanne, Montréal-Nord (Québec) H1H 5A6.

FAILLIE

Avis est donné que CÉLINE CLOUTIER a fait cession de ses biens le 26 février 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 mars 1992 à 9h30, au bureau du Syndic, Lussier, Tull & Associés, 625, boul. René-Lévesque O., bureau 300, Montréal (Qc).

DATÉ de Montréal, ce 3e jour de mars 1992.

CLAUDE LUSSIER, c.s.
Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
625, boul. René-Lévesque O., bureau 300
Montréal (Québec) H3B 1R2
Tél.: 878-4545

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages C 4, C 7